

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- absents 0
- représentés 0
- Ayant pris part à la délibération 7



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 30/03/2018

Séance du 12/04/2018

OBJET : Approbation marché de travaux Salle des fêtes de Bax.

L'an deux mille dix huit et le 12 avril à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Mme MARTY Lætitia a été élue secrétaire.

Mr le maire rappelle qu'un avis d'appel à la concurrence a été lancé le 3/11/2017 concernant un marché de travaux à procédure adapté pour « Rénovation et extension de la Salle des Fêtes de Bax . » pour une date limite de remise des offres au 30/11/2017.

La commission des marchés publics non formalisée, dite commission « ad-hoc », désignée par délibération n°2017-15 du 24/07/2017 s'est réunie le 24/01/2018 pour statuer sur les offres reçues dans le délai requis.

Le marché a été jugé fructueux et d'un montant global inférieur aux estimatifs établis par le maître d'œuvre (94%)

Compte tenu des critères d'attribution fixés : Prix des prestations : 60% ; Capacités techniques et références : 20 % ; Engagement sur la date d'intervention et sur le planning: 20 %,

Monsieur le maire présente les entreprises retenues pour les 9 lots de ce marché ainsi que les montants correspondants.

Lots	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
1 : DEMOLITION – VRD – GROS OEUVRE	EURL GREGORIS	75 271,00 €	90 325,20 €
2 : CHARPENTE BOIS – COUVERTURE tuile BARDAGES	SARL DUPUY FRERES	43 115,50 €	51 738,60 €
<i>3 : variante charpente métallique : non attribué</i>			
4 : MENUISERIES EXTERIEURES	SARL SANCHEZ	9 299,00 €	11 158,80 €
5 : MENUISERIES INTERIEURES	LUXSTORE	2 970,79 €	3 564,95 €
6 : DOUBLAGES - ISOLATION FAUX PLAFONDS	STAND SOL & peintures	17 500,00 €	21 000,00 €
7 : CARRELAGE ET FAIENCE	SARL BATIREA	19 479,35 €	23 375,22 €

8 : PEINTURE	STAND SOL & peintures	9 899,00 €	11 878,80 €
9 : PLOMBERIE VENTILATION	SARL ETS LEBEL	7 266,33 €	8 719,60 €
10 : ELECTRICITE	EURL MALVAUD	12 998,00 €	15 597,60 €
TOTAL		197 798,97 €	237 358,76 €

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité:

- d'approuver les choix de la commission « ad-hoc » pour ce marché public
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier ;
- Confirmer sa demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre d'un contrat de territoire ;
- Confirmer sa demande de subvention au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018 ;

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a
été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 25 avril 2018

Le Maire, P.BEDEL

